

FORTUNA MINING CORP.
(la « Société »)

POSITION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fortuna Mining Corp. et ses filiales (la « Société ») reconnaissent que le changement climatique est un défi mondial majeur qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les opérations, les communautés hôtes, les ressources utilisées dans la production, l'économie et la société en général.

Le changement climatique est un risque systémique susceptible d'affecter l'infrastructure et les opérations de nos mines, les cadres réglementaires dans lesquels nous opérons, et la demande pour les minéraux que nous produisons. Il s'agit d'une question de plus en plus importante pour les parties prenantes de la Société, notamment les investisseurs qui cherchent à comprendre l'impact du changement climatique sur leurs portefeuilles.

La Société reconnaît la science actuelle du changement climatique, soutient les objectifs de l'Accord de Paris et les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures - TCFD). Nous pensons que le secteur minier a un rôle clé à jouer dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau mondial, ainsi que dans le soutien à la transition vers une économie à faible émission de carbone en fournissant des minéraux et des métaux essentiels pour faire progresser les technologies et les solutions à faible émission.

Approche du changement climatique

La Société s'engage à analyser les risques et les opportunités du changement climatique sur ses activités commerciales, à intégrer les facteurs de changement climatique dans sa planification stratégique à long terme, et à développer des plans d'action tactiques à court terme en matière de changement climatique. Notre approche de la gestion du changement climatique est guidée par trois piliers clés, piliers qui s'alignent aux facteurs de changement climatique identifiés dans une évaluation de l'importance matérielle du changement climatique, comme ayant le plus grand potentiel d'influence sur la valeur de notre entreprise :

1. Réduire les émissions de GES en favorisant l'efficience des ressources et en augmentant l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.
2. Renforcer la résilience aux risques physiques du changement climatique dans nos opérations et nos projets.
3. Améliorer continuellement les performances de notre gouvernance et de nos plans d'action en matière de changement climatique en se fondant sur les données scientifiques, les cadres réglementaires et volontaristes, et les normes internationales.

Pour soutenir ces piliers, la Société attend de tous ses administrateurs, dirigeants et employés, qu'ils respectent son engagement à :

- Évaluer de manière proactive les options visant à accroître notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et des technologies à faible émission de carbone afin de réduire l'intensité de nos émissions de GES dans le cadre de nos activités actuelles et futures, tout en engageant l'utilisation stratégique et contrôlée des compensations de carbone pour compléter nos plans d'action en matière de changement climatique.

- Créer un environnement opérationnel qui incite à l'adoption de comportements et de solutions efficaces et innovants pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources.
- Renforcer les capacités des employés qui ont une responsabilité directe dans les actions liées au climat, y compris les activités qui peuvent améliorer la sensibilisation au changement climatique, la prise de décision efficace, l'efficacité énergétique et enfin la réduction des émissions de GES.
- Participer activement à notre cadre de gouvernance en matière de changement climatique afin de favoriser la réussite globale de notre approche.

Gouvernance du changement climatique

Notre gouvernance en matière de changement climatique s'appuie sur un cadre solide qui intègre les facteurs de changement climatique dans notre prise de décision, y compris la surveillance du Conseil d'administration et la responsabilité de la direction exécutive. Par conséquent, nous nous engageons à :

- Veiller à ce que le Comité de Développement Durable du Conseil d'administration de la Société assume la responsabilité de la surveillance des facteurs de changement climatique.
- Désigner le premier vice-président chargé du développement durable comme responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la communication régulière des facteurs de changement climatique à la Direction générale et au Conseil d'administration.
- Donner au comité de Santé, Sûreté, Sécurité et Environnement (Health, Safety, Security and Environment Committee - HSSEC) des membres de la direction de la Société la responsabilité de la gestion et des performances au niveau opérationnel par la mise en œuvre des plans d'action de la Société en matière de changement climatique.

Gestion des risques et opportunités liés au changement climatique

La Société s'engage à améliorer l'intégration des risques liés au climat dans les processus de gestion des risques de l'entreprise afin de s'assurer que la nature unique des risques liés au climat est prise en compte de manière appropriée et qu'elle est placée en priorité. Nous identifierons et évaluerons les risques et les opportunités liés au climat à court, moyen et long terme. Nous développerons des plans d'action contre le changement climatique au niveau de l'entreprise et des sites, sur la base d'une évaluation des risques et des opportunités.

Mesures et objectifs en matière de changement climatique

La Société contrôlera la performance de ses plans d'action contre le changement climatique en utilisant des mesures et des objectifs appropriés liés au climat. Nous nous sommes engagés à fixer des objectifs de réduction des émissions de GES à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant.

Rapports et informations sur le changement climatique

Nous continuerons d'aligner les informations ESG (Environnementaux, Sociaux, Gouvernance) et liées au climat sur la norme de comptabilité durable pour les métaux et les mines du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et sur les recommandations de la TCFD, en renforçant l'alignement au fil du temps. Nous nous efforcerons d'améliorer continuellement notre publication d'informations utiles à la prise de décision en matière de climat au fil du temps.